

**Lettre du lundi 31 mai 2021**

## **L'EDITO**

Ce premier éditorial est pour moi un honneur.

L'honneur de poursuivre la mission fort bien menée par Jean-Pierre Philibert. Il est un appel, l'appel au travail que nous devons réussir, équipes permanentes de la Fedom, membres du Bureau et du Conseil d'administration, pour l'avenir des entreprises des outre-mer.

Nous partageons la conviction que des entreprises dynamiques, une économie vivante, sont indispensables à l'avenir des outre-mer. C'est une vérité pour les outre-mer ; c'est important de partager avec toute la communauté nationale que c'est bien la vision que les entreprises d'outre-mer portent.

Le sondage réalisé pour le Gouvernement sur la perception de nos concitoyens pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie aurait-il d'autres résultats pour d'autres territoires ? Sans doute pas. On ne peut s'en satisfaire. Nous devons travailler, avons intérêt, à ce que nos partenaires et, au-delà, la communauté nationale aient une perception positive des outre-mer.

C'est important pour favoriser les choix et mobiliser les moyens bienvenus pour nos entreprises.

# FLASH SPECIAL

## Village numérique ultramarin : le digital ultramarin au service de la compétitivité de toutes les entreprises des territoires

La France de tous les océans démontre au quotidien son agilité, sa résilience et son sens de l'innovation.

La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie sont aujourd'hui labellisées French Tech ; les autres territoires progressent vers cet objectif.

Au service de leur territoire pour l'essentiel insulaire, de leur environnement régional en majorité tropical, mais ouvertes à tous les horizons, nos entreprises, quel que soit leur secteur d'activité, ne demandent qu'à grandir ensemble ; encore faut-il qu'elles se connaissent entre elles et soient connues du plus grand nombre, ce que la révolution numérique a rendu possible.

La FEDOM soucieuse de :

- Contribuer à l'accélération, à l'échelle ultramarine, de la rencontre des **BESOINS** des usagers, clients et investisseurs (privés et publics), éclairés par des spécialistes sectoriels, avec les **SOLUTIONS** offertes par des entreprises innovantes dans les domaines de la santé, du BTP, du tourisme, de la logistique ou encore de la grande distribution ;
- Générer une dynamique collective qui permette à l'Outre-mer de participer avec ses meilleurs ambassadeurs aux salons professionnels internationaux ;

**Organisez le 1<sup>er</sup> village numérique ultramarin, dont la première rencontre en mode dématérialisé, relayée dans des studios locaux, aura lieu le 15 juin prochain à 17 heures.**

### Rejoignez-nous !

- *Vous, adhérent de la FEDOM, pour :*
  - Mieux appréhender les enjeux numériques dans votre secteur d'activité et formaliser vos propres besoins en solutions digitales
  - Etalonner vos besoins avec ceux de vos collègues de tous les DOM-COM
  - Rencontrer les solutions digitales basées sur les meilleures technologies
- *Vous, entreprise innovante ou start-up pour :*
  - Intégrer un réseau d'entreprises issues de tous les horizons géographiques et sectoriels ultramarins
  - Disposer d'un espace B to B amplificateur, porté par une dynamique à la fois territoriale et internationale
  - Découvrir des possibilités de mutualisation et développer des axes de collaboration
- *Vous, investisseur, partenaire institutionnel et collectivité pour :*
  - Être au contact direct des acteurs économiques de tous les territoires ultramarins
  - Accompagner la pénétration des solutions digitales dans la commande publique et favoriser les circuits courts
  - Déceler les projets bankables

### Modalités pratiques :

- l'inscription pourra se faire via le site ouvert dès le 3 juin 2021

<https://www.myglobalvillage.com/village-numerique-utramarin/6506/0/>

- pour toute information :

- - par mail : [contact@fedom.org](mailto:contact@fedom.org)/[fdelpalmas@fedom.org](mailto:fdelpalmas@fedom.org)
- - par téléphone : 01 45 67 21 63

## DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

### Avenir de la Calédonie : quel est le « menu » des discussions des délégations calédoniennes avec l'Etat à Paris ?

Les discussions sur l'avenir institutionnel se sont ouvertes ce mercredi. Le document sur les conséquences du Oui et du Non transmis aux élus calédoniens dessine en filigrane l'ordre du jour de ce rendez-vous à travers une longue liste des questions à aborder.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/avenir-de-la-caledonie-de-quoi-vont-parler-les-delegations-avec-l-etat-a-paris-1017139.html>

*Commentaire FEDOM : La « fuite » dans les journaux du document intitulé « Discussions sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie », discuté en ce moment même avec les plus hautes instances de l'Etat et les acteurs politiques calédoniens, a permis de révéler au plus grand nombre un document relativement complet et bien établi faisant l'inventaire des conséquences juridiques, politiques et géostratégiques en cas de « oui » et en cas de « non » au dernier référendum d'autodétermination. Il se décompose de deux parties :*

- *Une première partie de 32 pages sur les conséquences du « oui ». Cette partie, la plus longue, expose :*
  - *Dans un premier temps les conséquences juridiques, nombreuses puisqu'il s'agirait de créer un état souverain aux yeux du droit international. Ainsi, le document précise notamment que l'accession à l'indépendance entraînerait la fin du bénéfice par le Caillou de l'ensemble des traités internationaux conclus par la France et que, se faisant, il pourrait conclure de nouveaux traités bilatéraux librement. De même, les ressortissants du nouvel état perdraient les avantages liés à la citoyenneté européenne. Au plan local, le nouvel état devrait définir son organisation juridique, définir les critères permettant l'accès à la nationalité calédonienne et de décider s'il admet ou non la pluralité de nationalité. En ce sens, la France et le nouvel état pourront convenir des conditions particulières d'acquisition ou de conservation des deux nationalités.*
  - *Dans un deuxième temps, les conséquences économiques et financières. Ici, la question du choix de la monnaie est particulièrement importante en ce qu'elle conditionne fortement la vitalité des échanges internationaux. De surcroît, selon les modalités choisies, elle pourrait entraîner à court terme certaines conséquences préjudiciables sur la confiance des investisseurs (retrait de capitaux) du fait d'une probable instabilité et des incertitudes. D'autres questions importantes se poseraient dans cette acception comme la question des dettes libellées en franc pacifique, du choix du niveau de parité et du régime de change puisque ces choix auraient des conséquences sur le patrimoine des néo-calédoniens, sur l'inflation des prix et sur la compétitivité de l'économie calédonienne. A l'inverse, une monnaie qui demeurerait adossée à l'euro contraindrait nécessairement la politique monétaire, mais aussi la politique budgétaire du nouvel état. La question de la réorientation des futurs échanges internationaux et commerciaux du nouvel état, pour l'heure quasi-exclusivement tournés vers l'Hexagone, notamment pour ce qui concerne les échanges de services, serait posée. Toujours sur le plan économique, la question de la défiscalisation est également évoquée dans ce document : « En cas d'indépendance du territoire, les mécanismes de défiscalisation outre-mer prévus par la loi française, étant réservés aux entreprises présentes sur le territoire national, ne seront plus applicables sur le territoire du nouvel état au terme de la période de transition ».*
  - *Dans un troisième temps, le document présente les conséquences sur les politiques publiques du quotidien. Il traite successivement de l'éducation, de la santé, de la fiscalité, du transport aérien, de l'audiovisuel public et des conséquences sur le soutien apporté par des opérateurs de l'état.*
  - *Dans un quatrième temps, le document envisage les conséquences potentielles sur les autres territoires français du Pacifique, Wallis et Futuna pour l'essentiel.*

- Enfin, cette partie se conclut sur l'exercice des compétences régaliennes qui évidemment reviendront au nouvel état.
- Une seconde partie, plus réduite, de 9 pages sur les conséquences du « non ».
  - Si moins de conséquences juridiques seront attachées à cette hypothèse puisque la situation actuelle perdurera, il n'en demeure pas moins que des évolutions, notamment constitutionnelles, devront être actées relativement rapidement puisque les dispositions actuelles relatives à la Nouvelle-Calédonie relèvent d'un caractère transitoire. Il faudra notamment repenser la question de la citoyenneté calédonienne, du corps électoral restreint pour la consultation sur l'avenir institutionnel de la collectivité, et de l'ensemble des droits qui découlent directement de cette citoyenneté : préférences locales pour l'emploi et le foncier par exemple.
  - Il faudra enfin trouver de nouveaux équilibres institutionnels et poser l'ensemble des questions afférentes à l'élargissement des compétences locales, tout en envisageant les répercussions en droit interne, particulièrement sur les deux autres collectivités du Pacifique.

## Les contours du budget rectificatif (PLFR) de juin

Ils ont été présentés par les ministres Bruno Le Maire et Olivier Dussopt aux [Échos](#), le 27 mai. D'après les précisions obtenues par Contexte, ce PLFR comprend 18,3 milliards de dépenses nouvelles. Sur cette somme, 15,5 milliards sont destinés à financer les dispositifs d'urgence mis en place depuis le début de la crise – activité partielle (6,4 milliards), fonds de solidarité (3,4 milliards) et exonérations de charges (4 milliards) – ainsi que des dépenses imprévisibles (DDAI, pour 1,5 milliard d'euros) et des compensations de pertes aux régies de collectivités (200 millions). Le PLFR prévoit aussi d'abonder de 2 milliards d'euros le compte spécial « Participations financières de l'État » et de 200 millions le contrôle et l'exploitation aériens. Un nouveau « fonds de transition pour soutenir les entreprises rencontrant des besoins de financement en sortie de crise », doté de 3 milliards d'euros, est annoncé dans l'interview. Sur ces 3 milliards, 600 millions sont financés dans le PLFR, et le reste bénéficie de mouvements de crédits. Bruno Le Maire et le ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti apporteront des précisions le 1<sup>er</sup> juin sur la restructuration des dettes des entreprises viables. À noter aussi que le report en arrière des déficits fiscaux (carry-back) va être totalement déplafonné. Le texte sera examiné en Conseil des ministres le 2 juin et en séance à l'Assemblée le 11 juin.

Source : Contexte

## L'état enterine une nouvelle mesure de simplification pour les entreprises

Le ministère de l'Économie vient d'annoncer la suppression d'une tâche administrative « répétée pour les entreprises ». A la suite de la parution des décrets dits "décrets K bis", l'obligation de présenter "systématiquement" un extrait d'immatriculation d'une entreprise au registre du commerce et des sociétés (RCS) ou au répertoire des métiers lors des démarches administratives sera supprimée.

[https://www.batiactu.com/edito/etat-enterine-nouvelle-mesure-simplification-entreprises-61918.php?MD5email=bd722f7df73b541a25935210ca505c8e&utm\\_source=news\\_actu&utm\\_medium=edito&utm\\_content=article](https://www.batiactu.com/edito/etat-enterine-nouvelle-mesure-simplification-entreprises-61918.php?MD5email=bd722f7df73b541a25935210ca505c8e&utm_source=news_actu&utm_medium=edito&utm_content=article)

## Report de la hausse du tarif de taxe intérieure de consommation des produits énergétiques (TICPE) sur le gazole non routier

Compte tenu des difficultés que rencontrent actuellement les acteurs du bâtiment et des travaux publics du fait des tensions constatées dans l'approvisionnement des matières premières, l'entrée en vigueur de la hausse du tarif de taxe intérieure de consommation des produits énergétiques (TICPE) sur le gazole non routier (GNR) est reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette mesure sera traduite dans le projet de loi de finances rectificative pour 2021.

[En savoir plus](#)

# DU CÔTÉ DU PARLEMENT

## **Délégation sénatoriale aux outre-mer : les biodiversités de l'océan indien, au cœur d'un nouveau modèle de développement**

Après une première séquence, le 31 mai 2018, centrée sur les biodiversités du bassin du Pacifique, une deuxième, le 6 juin 2019, centrée sur celles du bassin Atlantique, la Délégation sénatoriale aux outre-mer, en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB), a organisé, le jeudi 20 mai 2021, un colloque webinaire qui a permis à 17 intervenants d'exposer les richesses des biodiversités de l'océan Indien, au cœur d'un nouveau modèle de développement.

[Communiqué de presse](#)

[Replay](#)

## **Les entreprises de tourisme en Outre-mer veulent les mêmes aides que les entreprises situées en montagne**

La sénatrice réunionnaise Viviane Malet, a interpellé le ministre des Outre-mer par une question écrite publiée au Journal officiel sur les préoccupations des acteurs du secteur du tourisme ultramarin. En relais d'une demande exprimée par la FEDOM et les organisations territoriales, elle interpelle le Gouvernement sur le dispositif dit de coûts fixes en sorte que ce dernier puisse s'appliquer sans la condition de chiffre d'affaires aux secteurs HCR et aux résidences de tourisme des outre-mer dans les mêmes conditions qu'à ceux situés en montagne.

<http://www.soualigapost.com/fr/actualite/39376/tourisme/les-entreprises-de-tourisme-en-outre-mer-veulent-les-m%C3%A4mes-aides-que-les>

<http://www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ210522981.html>

## **Nouvelle-Calédonie : « Jamais un travail sur la réponse du oui ou du non n'avait été fait jusqu'à présent », déclare Sébastien Lecornu à l'Assemblée nationale**

Répondant à une question du député Guillaume Vuilletet (LREM) portant sur le référendum sur le statut de la Nouvelle-Calédonie qui aura lieu en 2022, le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu a rappelé l'action du gouvernement et formé le vœu de sortir d'un enfermement "binaire".

<https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvelle-caledonie-jamais-un-travail-sur-la-reponse-du-oui-ou-du-non-n-avait-ete-fait-jusqu-a-present-declare-sebastien-lecornu-a-l-assemblee-nationale-1017508.html>

## **Comment réussir la sortie des prêts garantis par l'état (PGE) – Rapport d'information de M. Jean-François HUSSON, rapporteur général, fait au nom de la commission des finances**

Il apparaît que, sans accompagnement complémentaire, certaines entreprises viables ne pourront pas se redresser et retrouver une activité satisfaisante. Or, d'un point de vue macroéconomique, une vague de défaillances affecterait la capacité de rebond de l'économie française et exposerait les finances publiques au titre de l'appel de la garantie octroyée par l'état. En conséquence, le rapport formule huit propositions pour réussir la sortie des PGE, en retenant un triptyque : identifier, orienter et traiter.

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2020/r20-583-notice.html>

# DU CÔTÉ DES TERRITOIRES

## La présidence française de la Commission de l'Océan Indien définit ses priorités

A l'occasion du 35ème conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI), le 20 mai, la France, qui succède à l'Union des Comores à la présidence de l'organisation pour une année, a défini ses priorités. Synthèse.

<https://outremers360.com/bassin-indien-appli/la-presidence-francaise-de-la-commission-de-locean-indien-definit-ses-priorites>

## MAYOTTE

### Mayotte reste la région la plus dynamique en créations d'entreprises avec +33% en 2020

« En 2020, malgré la crise sanitaire, le nombre de créations d'entreprises\* augmente encore à Mayotte », nous dit le dernier bulletin de l'INSEE. On trouve moins d'entreprises individuelles au profit de celles sous format sociétaire, plus structurées. Le statut de micro-entrepreneur fraîchement appliqué a boosté la tendance.

<https://lejournaldemayotte.yt/2021/05/26/mayotte-reste-la-region-la-plus-dynamique-en-creations-dentreprises-avec-33-en-2020/>

## LA REUNION

### Covid : la désescalade stoppée net

Jamais l'île n'avait connu des chiffres épidémiques aussi mauvais, contrebalancés tout de même par une occupation des lits de réanimation stable. De fait, la troisième étape du plan de désescalade est abandonnée.

<https://www.lequotidien.re/actualites/region/covid-la-desescalade-stoppee-net/>

### Levée des motifs impérieux : l'Association des Maires interpelle Sébastien Lecornu

L'Association des Maires du Département de La Réunion (AMDR) a adressé au Ministre des Outre-mer, Sébastien LECORNU, relatif à la levée des motifs impérieux.

<https://freedom.fr/levee-des-motifs-imperieux-lassociation-des-maires-interpelle-sebastien-lecornu/>

### Ibrahim Patel : "Nous sommes la CCI la plus solide des Outre-Mer"

« Alors que se tiendra dans quelques mois le scrutin consulaire, nous avons fait le point sur la situation avec le président de la CCIR, Ibrahim Patel. Crise Covid, mais aussi situation financière de l'organisme et pistes de développement, il développe son bilan et ses ambitions. »

[https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2021/05/27/Ibrahim-Patel-Nous-sommes-la-CCI-la-plus-solide-des-Outre-Mer\\_623652](https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2021/05/27/Ibrahim-Patel-Nous-sommes-la-CCI-la-plus-solide-des-Outre-Mer_623652)

## GUYANE

### Covid-19 : les voyageurs de Guyane disent Stop ! Ils lancent une pétition pour changer les conditions d'accueil discriminantes à Paris-Orly

Déjà 1285 signatures pour la pétition lancée par le collectif « Les indignés du parcours du combattant aérien Cayenne »... Une pétition pour, selon eux, rétablir l'égalité et la dignité des voyageurs de Guyane.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/covid-19-les-voyageurs-de-guyane-disent-stop-ils-lancent-une-petition-pour-changer-les-conditions-d-accueil-discriminantes-a-paris-orly-1017517.html>

## SAINT-MARTIN

### Flambée des cas de Covid-19 à Saint-Martin, le préfet instaure un couvre-feu

La situation sanitaire qui s'est dégradée ces dernières semaines et trois décès cette semaine déplorés en partie française ont poussé le préfet à durcir les mesures de lutte contre le covid-19 : il a annoncé jeudi après-midi lors d'une conférence de presse la mise en place d'un couvre-feu de 20 heures à 6 heures tous les jours (y compris le week-end) à partir de dimanche jusqu'au 9 juin, date à laquelle le gouvernement doit lever la mesure de voyager avec des motifs impérieux. Si le nombre de cas est toujours élevé le 9 juin, la levée des motifs impérieux pourrait être reportée.

<http://www.soualigapost.com/fr/actualite/39387/sant%C3%A9/le-pr%C3%A9fet-instaure-un-couvre-feu-%C3%A0-partir-de-dimanche>

## MARTINIQUE

### Accompagnement des entreprises et des salariés à la sortie de crise

Pour le lancement de « Transitions Collectives », la direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS) et Transitions Pro Martinique ont signé, au siège du MEDEF, une convention.

<https://www.martinique.franceantilles.fr/actualite/economie/accompagnement-des-entreprises-et-des-salaries-a-la-sortie-de-crise-579303.php>

## GUADELOUPE

### « L'économie locale a le besoin vital d'un tourisme résilient mais lucide ! »

Dans la perspective de la levée des motifs impérieux (le 9 juin) dans l'aérien, Nicolas Vion, le président de l'Union des métiers des industries hôtelières de Guadeloupe (Umih 971) dresse le bilan provisoire du cataclysme Covid-19 pour le tourisme local et évoque les préconisations de l'Umih 971 pour un avenir meilleur.

<https://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/economie/l-economie-locale-a-le-besoin-vital-d-un-tourisme-resilient-mais-lucide-593493.php>

## NOUVELLE-CALEDONIE

### Numérique : la CCI lance un dispositif pour aider les entreprises à passer le cap

La chambre de commerce et d'industrie (CCI) vient de lancer un dispositif gratuit afin d'aider les entreprises calédoniennes à prendre le virage du numérique.

<https://www.inc.nc/article-direct/nouvelle-caledonie/economie/numerique-la-cci-lance-un-dispositif-pour-aider-les-entreprises-a-passer-le-cap>

# POLYNESIE FRANCAISE

**Economie, aides : l'activité doit reprendre ou « nous ne pourrons pas tenir », déclare Edouard Fritch**

Retrouvez ici l'interview du Président de la Polynésie française : <https://www.tntv.pf/tntvnews/polynesie/culture/economie-aides-lactivite-doit-reprendre-ou-nous-ne-pourrons-pas-tenir-declare-edouard-fritch/>

## VIE DE LA FEDOM

**Tableau de bord numérique de la FEDOM : son développement est accompagné par la Banque des Territoire**

La première déclinaison opérationnelle de la convention cadre signée avec la Banque des Territoires le 13 octobre 2020 portera sur le développement de la plateforme de datavisualisation mise en œuvre par la FEDOM.

La donnée est désormais un outil fondamental d'aide à la décision pour tous les acteurs, au premier rang desquels figurent les entreprises : cet enjeu majeur est aujourd'hui partagé et porté par la FEDOM et la Banque des Territoires, dont il constitue un axe prioritaire dans le cadre du plan de relance.

Retrouvez-le dans sa forme actuelle : **Le tableau de bord numérique** de la FEDOM disponible sur le site [www.fedom.org](http://www.fedom.org), de même que le guide d'utilisation destiné à faciliter votre navigation.

## LA FEDOM DANS LA PRESSE

**Hervé Mariton, nouveau Président de la Fedom.**

<https://outremers360.com/bassin-atlantique-appli/economie-herve-mariton-nouveau-president-de-la-fedom>

**FEDOM : Jean-Pierre Philibert passe le flambeau à Hervé Mariton.**

<https://www.ewag.fr/2021/05/fedom-jean-pierre-philibert-herve-mariton/>

**Hervé Mariton prend la tête de la Fedom.**

[https://clicanoo.re/Economie/Article/2021/05/28/Herve-Mariton-prend-la-tete-de-la-Fedom\\_623719](https://clicanoo.re/Economie/Article/2021/05/28/Herve-Mariton-prend-la-tete-de-la-Fedom_623719)

**Onews Hexagone. Hervé MARITON devient le nouveau Président de la FEDOM.**

<https://www.youtube.com/watch?v=Lte6AHyR5wg>

**Hervé MARITON, nouveau Président de la FEDOM : « il n'y a pas d'Outre-mer sans entreprises prospères ».**

<https://la1ere.francetvinfo.fr/herve-mariton-nouveau-president-de-la-fedom-il-n-y-a-pas-d-outre-mer-sans-entreprises-prosperes-1020271.html>



## Première Interview du nouveau président de la FEDOM

La Fedom a un nouveau président : Hervé Mariton, membre du parti politique Les Républicains, succède à Jean-Pierre Philbert. Dans un entretien au Quotidien, le nouveau patron des patrons ultramarins dresse les grandes lignes de sa mandature, à commencer par l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises. Son premier combat: faciliter les déplacements entre la métropole et La Réunion en juillet-août.

<https://fedom.org/wp-content/uploads/2021/05/itw-Herve-Mariton.pdf>

et

<https://fedom.org/wp-content/uploads/2021/05/Nouveau-president-Fedom.pdf>

## VIE DES ADHERENTS

### **Economie : « Cette crise exceptionnelle va laisser des traces profondes » selon Marc ROCHET dirigeant des compagnies Air Caraïbes et French Bee**

Alors que le déconfinement va débuter dans l'Hexagone avec un retour des passagers étrangers le 9 juin, les Outre-mer devraient avoir plus de précisions sur la reprise des vols commerciaux à cette même date. Pour l'occasion, la rédaction d'Outremers360 a interrogé Marc Rochet, dirigeant des compagnies du groupe Dubreuil, Air Caraïbes et French bee, qui desservent les Antilles, la Guyane, La Réunion et la Polynésie via San Francisco. Il revient sur la situation économique de ces deux compagnies, leurs perspectives à court terme, les aides de l'État, le pass sanitaire et les leçons de cette crise majeure pour le secteur aérien.

<https://outremers360.com/bassin-atlantique-appli/interview-economie-cette-crise-exceptionnelle-va-laisser-des-traces-profondes-selon-marc-rochet-dirigeant-des-compagnies-air-caraibes-et-french-bee>

### **La compagnie Corsair reçoit son second A330 Neo**

Corsair, compagnie aérienne française tournée vers les Outre-mer, vient de percevoir son second A330 Neo, sur les cinq prévus pour sa flotte, qui comptera à terme 9 appareils. Ce nouvel arrivant, immatriculé F-HSKA, s'est posé à Paris-Orly ce mercredi 12 mai.

<https://outremers360.com/bassin-atlantique-appli/la-compagnie-corsair-recoit-son-second-a330-neo>

Retrouvez le communiqué de presse intégrale ici : <https://fedom.org/wp-content/uploads/2021/05/CP-Corsair-Vol-inaugural-A330neo-a-La-Reunion.pdf>

### **Thara Govindin : "Le travail, c'est la santé. Laissez-nous travailler !"**

Dans un contexte sanitaire qui malmène les entreprises et l'ensemble des commerces et plus particulièrement ceux de la catégorie M dite de "non-essentiels", la porte-parole des chefs d'entreprise de Guyane monte au créneau pour défendre l'économie face au virus. Interview.

Retrouvez le communiqué de presse du MEDEF Guyane ici : <https://fedom.org/wp-content/uploads/2021/05/2021.05.18-CONTRE-LE-CONFINEMENT-POUR-LA-LIBERTE-DENTREPRENDRE.pdf>

### **Marfret achète un huitième navire**

Alors que le marché de l'affrètement des navires a littéralement explosé, Marfret a préféré acheter un porte-conteneurs à l'armateur de Hambourg Reederei nord.

<https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/shipping/39275-marfret-achete-un-huitieme-navire>

### **Air-Caraïbes élargit l'utilisation du Pass sanitaire pour ses vols Outre-mer**

Après des tests sur des vols à destination de la Guyane, Air-Caraïbes accepte désormais le test PCR présent sur l'application Tous Anti COVID pour ses voyageurs à destination de la Caraïbe. Reportage à l'aéroport d'Orly.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/air-caraibes-elargit-l-utilisation-du-pass-sanitaire-pour-ses-vols-outr-mer-1013692.html>

## **Air France : renforcement du programme de vols vers les destinations Outre-mer, Caraïbes et océan indien pour l'été 2021**

Air France enrichit son offre long-courrier vers les destinations loisirs. Dans le cadre de l'assouplissement des restrictions de voyage, la compagnie prévoit d'assurer cet été jusqu'à 98 vols par semaine vers les Antilles françaises, La Réunion, la Guyane, la Polynésie française, Saint-Martin, la République dominicaine et la Riviera Maya au Mexique.

[En savoir plus](#)

## **VIE DES PARTENAIRES**

### **Actualités et agenda de l'économie maritime en Polynésie française**

<https://mailchi.mp/89f77b75f7dd/actualits-et-agenda-de-lconomie-maritime-en-polynsie-franaise>

## **BREVES**

### **Déclaration de revenus 2020 : l'Urssaf propose des mesures spécifiques aux indépendants**

Alors que la date limite pour effectuer sa déclaration de revenus 2020 approche, l'administration rappelle les mesures mises en place pour soutenir financièrement les travailleurs indépendants impactés par la crise du Covid. Des échéanciers de paiement seront notamment proposés à partir du mois de juillet.

[https://www.batiactu.com/edito/declaration-revenus-2020-urssaf-propose-mesures-specifiques-61922.php?MD5email=bd722f7df73b541a25935210ca505c8e&utm\\_source=news\\_actu&utm\\_medium=edito&utm\\_content=article](https://www.batiactu.com/edito/declaration-revenus-2020-urssaf-propose-mesures-specifiques-61922.php?MD5email=bd722f7df73b541a25935210ca505c8e&utm_source=news_actu&utm_medium=edito&utm_content=article)

### **Pénurie de matières : "On espère que les collectivités seront bienveillantes", FNTF**

La Fédération nationale des Travaux publics a salué les annonces du gouvernement pour faire face aux pénuries d'approvisionnement des matières premières et la hausse des prix. Elle espère que les collectivités se rallieront à ces incitations.

[https://www.batiactu.com/edito/penurie-matieres-on-espere-que-collectivites-seront-61909.php?MD5email=bd722f7df73b541a25935210ca505c8e&utm\\_source=news\\_actu&utm\\_medium=edito&utm\\_content=article](https://www.batiactu.com/edito/penurie-matieres-on-espere-que-collectivites-seront-61909.php?MD5email=bd722f7df73b541a25935210ca505c8e&utm_source=news_actu&utm_medium=edito&utm_content=article)

## **JOURNAL OFFICIEL**

### **JO du 26.05.2021**

Décision n° 2021-817 DC du 20 mai 2021 - LOI POUR UNE SÉCURITÉ GLOBALE PRÉSERVANT LES LIBERTÉS

Décret n° 2021-648 du 25 mai 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[En savoir plus](#)

### **JO du 27.05.2021**

Arrêté du 21 mai 2021 fixant la dotation annuelle de financement de l'Etablissement public de santé territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon pour l'année 2021

Arrêté du 21 mai 2021 portant nomination de commissaires du Gouvernement auprès des grands ports maritimes de la Guadeloupe et de la Martinique et d'un commissaire du Gouvernement adjoint auprès du grand port maritime de la Guyane

### **JO du 28.05.2021**

Arrêté du 12 mai 2021 portant création d'une zone interdite identifiée SO-P 4 Roura dans la région de Roura (Guyane), dans la région d'information de vol de Cayenne

Arrêté du 27 mai 2021 fixant les conditions d'application de l'article 45-1 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire